

## Compte-rendu de l'Atelier 1

Animateur : Benjamin DESSUS, Commission française du développement durable, France

# ENERGIE & DEVELOPPEMENT DURABLE

## 1. INTRODUCTION

Afin d'introduire le débat sur les relations entre la problématique de l'énergie et le développement durable, l'animateur a présenté rapidement son analyse de 4 thèmes concernant de son point de vue notre communauté francophone au premier chef.

Les 4 thèmes sont :

- l'**énergie** et la **pauvreté**,
- la **maîtrise** de la **demande d'énergie**,
- les **énergies renouvelables** et
- l'**énergie nucléaire**.

Après discussion, l'atelier a décidé de retenir ces quatre thèmes comme base de travail.

Avant d'entamer les discussions, 4 présentations sont venues illustrer les propos de l'animateur.

La **première présentation** de Mr. LIU, est relative au programme du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) dans un exercice d'efficacité énergétique dans la construction en Chine de 800 000 m<sup>2</sup> de logement social, avec, notamment, le rôle prédominant mais pas exclusif de l'Etat dans la création, l'orientation et la régulation du marché de la construction.

Des observations d'économie d'énergie de 47% ont été enregistrées, sur la base d'un surcoût de moins de 7%, presque entièrement pris en charge par les promoteurs immobiliers locaux.

La **seconde présentation** de Mr. HAMELIN, est relative au programme de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie (ADEME) et introduit le concept d'électrification rurale décentralisée de même que l'espace formation dans le cadre de ce concept, avec notamment une importante coopération Sud-Sud.

Un autre projet relatif au renforcement des capacités et des structures institutionnelles en matière de transport public et de pollution atmosphérique nous est présenté.

La **troisième présentation** de Mr. NJOMGANG concerne l'économie du bois de feu considéré de manière globale au Cameroun où un modèle a été mis sur pied intégrant la sphère écologique et la sphère économique de ce bois de feu.

La crise du bois apparaît dès lors comme l'expression d'un conflit entre ces 2 sphères, d'une part le bois en tant que source d'énergie et de revenus, d'autre part le même bois en tant que facteur de régulation de l'écosystème où il est produit.

La **quatrième présentation** de Mr. COCHE nous a donné quelques brèves précisions sur les *plates formes multifonctionnelles*, notamment au Mali. La recherche du plus petit dénominateur commun au sein d'une communauté, aboutit à partir d'un moteur unique, à la mise à disposition de différents services énergétiques (moulin, décortiqueuse, recharge de batteries, etc...) en fonction des besoins énergétiques prioritaires de cette communauté et ce de manière durable – ou soutenable – pour ses utilisateurs et bénéficiaires.

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

## 2. DISCUSSIONS

A la suite de ces exposés, la discussion a permis d'apporter les éclairages, constats et interrogations suivants des participants sur les différents sujets abordés :

- I. L'atelier a souhaité rappeler en exergue que **l'énergie est aujourd'hui au centre du débat international sur le développement durable** et que la discussion qui s'ouvrait devait impérativement être resituée dans le contexte des conventions internationales d'environnement, en particulier celle du changement climatique, celle sur la lutte contre la désertification et celle sur la protection de la biodiversité.
- II. Il a mis en évidence que **l'énergie**, placée au cœur des questions de développement, **ne devait en aucun cas être considérée comme une fin en soi**, mais à la fois comme un moyen indispensable à la satisfaction de nombreux biens publics et comme contributeur de la destruction d'un certain nombre de biens communs globaux tels que l'environnement. Il a donc considéré comme essentiel de sortir les politiques énergétiques du seul domaine des énergéticiens, et de les intégrer dans un ensemble plus vaste (eau, agriculture, etc...).
- III. Il a rappelé la nécessité de **considérer les besoins du développement comme la source et la justification principales de la programmation et de l'action dans le domaine de l'énergie**.

A ce propos, il a insisté sur la nécessité de **porter une attention particulière à une analyse des besoins de développement** tenant le plus grand compte de la diversité des situations économiques et sociales, mais aussi et peut-être surtout, de la **diversité des cultures**, aussi bien dans leur approche de ces besoins que dans la manière de les satisfaire.

L'atelier a mis en relief à ce propos la spécificité des conceptions que partagent les pays francophones sur **le rôle de l'Etat et le rôle du monde rural** dans l'équilibre des territoires et des sociétés.

Il a enfin souligné l'insuffisance de compréhension de l'usage que les diverses populations font de l'énergie dont ils disposent déjà ou dont ils pourraient disposer à l'avenir et s'est interrogé sur le niveau pertinent (national, collectivités locales, citoyens) de définition des besoins énergétiques du développement.

- IV. Il a reconnu l'importance des **interrelations entre énergie et pauvreté** et insisté pour que l'accès à l'énergie au service de la lutte contre la pauvreté ne reste pas cantonné à la satisfaction d'un minimum de bien-être, mais soit considéré comme un moyen privilégié de contribution au développement de l'activité productrice locale. L'accès à l'énergie, seul, ne résout en effet pas les problèmes de pauvreté c'est donc une démarche non exclusivement sectorielle, mais globale du développement qui s'impose.
- V. L'atelier a placé **la maîtrise de la demande d'énergie**, aussi bien dans les pays riches que dans les pays en développement, **au cœur de toute politique énergétique au service du développement durable**. Conscient du fait que le choix initial des infrastructures de développement avait des conséquences majeures et durables sur les consommations énergétiques, il a insisté sur la nécessité de mise en place des politiques publiques indispensables à la définition et à la mise en œuvre des solutions les mieux adaptées à l'objectif du développement durable, solutions que le marché se révèle par nature incapable à lui seul de faire émerger.
- VI. En matière d'**énergies renouvelables**, un débat particulièrement riche s'est instauré parmi les participants. Il a été reconnu que, même si l'énergie solaire répond de manière limitée aux problèmes d'énergie, elle représente néanmoins une alternative intéressante pour répondre à un certain niveau de besoins énergétiques.

Dans le cadre du développement durable, il convient d'élargir l'offre des énergies renouvelables et de donner certaines priorités dont notamment l'usage moderne de la biomasse.

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

VII. En terme d'action, l'atelier a souligné la nécessité d'**apporter la plus grande attention aux problèmes de dissémination des expériences réussies**, au passage d'une logique de projets unitaires à des programmes de plus vastes ambitions. Il a considéré qu'il y a là un enjeu majeur qui suppose un travail conceptuel, organisationnel et institutionnel qui n'est aujourd'hui qu'ébauché.

VIII. L'atelier s'est enfin interrogé sur la question de l'**adéquation des technologies nucléaires civiles à l'objectif du développement durable** dans ses trois dimensions , économique, sociale et environnementale, aussi bien pour les pays industrialisés que pour les pays en développement. Il a constaté l'absence de transparence sur ces questions qui font aujourd'hui l'objet de controverses nombreuses et le défaut de critères et de moyens transparents et démocratiques de comparaison de cette technologie avec les autres technologies énergétiques, du point de vue du développement durable.

### 3. RECOMMANDATIONS

A l'issue de cette discussion, l'atelier énergie a souhaité soumettre au groupe plénier les recommandations suivantes :-

1. **Ajouter la dimension culturelle** aux trois dimensions classiquement associées au développement durable (économique, sociale, environnementale) en insistant sur le respect de la **diversité culturelle** comme garant et outil de déclinaison majeur de l'objectif du développement durable.
2. **Réaffirmer la volonté de la francophonie** d'accompagner les efforts indispensables de réduction des consommations d'énergie des pays développés et l'adoption dans les pays du Sud des technologies propres au service de leur développement : la ratification du **Protocole de Kyoto** est un premier pas que nous nous devons d'assurer dans cette voie.
3. Pour définir les priorités et les moyens des politiques énergétiques, **inverser la logique dominante** qui donne la priorité à la production et à la distribution d'énergie, en négligeant largement l'analyse des déterminants de la demande énergétique, **et s'appuyer sur une analyse précise des besoins diversifiés du développement** aussi bien au Sud qu'au Nord, pour remonter, à travers les infrastructures, les appareils et les services, aux moyens de production d'énergie avec une attention particulière à la maîtrise de la demande d'énergie.
4. **Renforcer le rôle des pouvoirs publics en faveur du développement des énergies renouvelables**, avec une mission et une planification à long terme. En matière d'énergie renouvelables, il est nécessaire d'intensifier la recherche et le développement technologique massif, notamment dans les pays développés pour diversifier les solutions proposées et les rendre économiquement plus accessible et mieux adaptées aux besoins du développement.
5. **Accorder l'importance qu'il mérite au choix des infrastructures lourdes du développement** (aménagement du territoire, logement, réseaux de transport, etc...) pour créer les conditions futures d'un développement économe en énergie et plus respectueux de l'environnement.
6. **Infléchir les politiques d'aide au développement vers un appui aux politiques publiques** indispensables au choix et à la réalisation des infrastructures décrites dans la recommandation précédente.
7. **Renforcer la participation des citoyens et des communautés locales** à la définition des besoins énergétiques de leur développement et des solutions à mettre en œuvre.
8. **Rendre transparente et démocratique**, une analyse **homogène** des conditions de compatibilité des différentes solutions énergétiques actuelles ou futures (fossiles, nucléaire, renouvelables, maîtrise de l'énergie, etc...) vis-à-vis du développement durable, en prenant soin de ne pas limiter cette analyse à la protection des ressources naturelles de l'environnement, mais aussi à celle du développement et de l'acceptabilité sociale et culturelle de ces diverses filières.

(Compléments : <http://www.sommetjohannesburg.org/initiatives/frame-dak-recueil.html>)

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal